

Qui sont les jeunes concernés-es

par le Parrainage ?

Les conseillers accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire dans la construction de leur parcours vers l'emploi, les aident à surmonter leurs difficultés et lèvent les freins à leur insertion. Cet appui peut être ponctuel par la délivrance d'une simple information jusqu'à un accompagnement qui peut durer plusieurs mois voire plusieurs années.

Le parrainage s'adresse à :

Des jeunes en recherche d'emploi âgés de 18 à 25 ans suivis par la MLJ3M, volontaires, motivés rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle en raison de :

- Leur faible niveau de qualification,
- Leur manque d'expérience significative,
- Leur méconnaissance du monde du travail,
- Leur origine sociale ou géographique,
- Leur absence de relation et de réseau.

Qui contacter ?

Mme Anne LE BISSONNAIS
Chargée de projet et d'animation du
dispositif de parrainage MLJ3M

MLJ3M

Plateforme pédagogique Garantie Jeunes

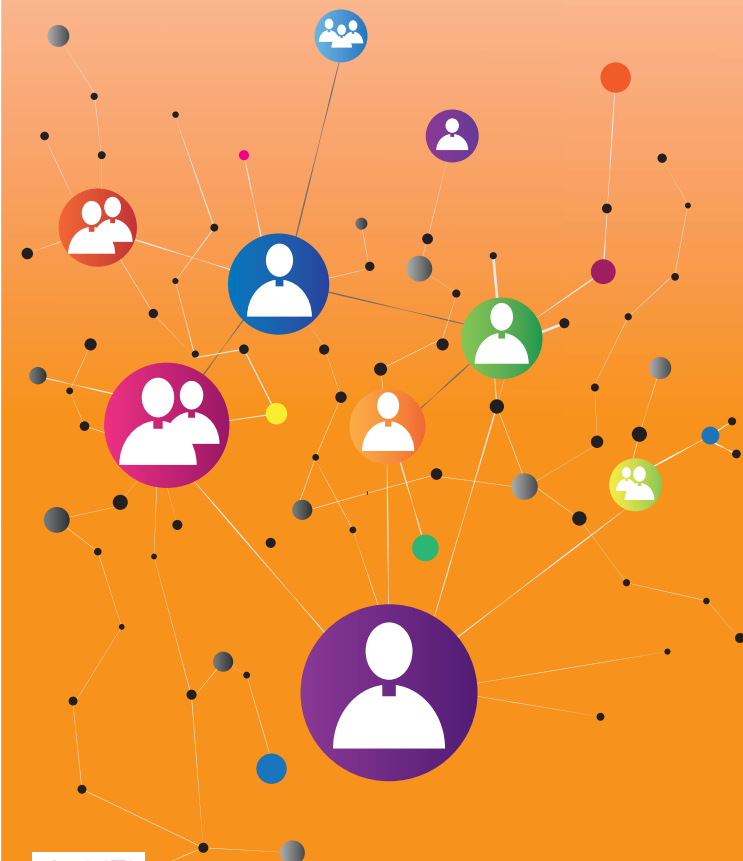
Immeuble le Belem
355 rue Vendémiaire
Place Thermidor
34000 Montpellier

Standard - 04 67 20 33 30 Portable :
07 52 04 06 82 Email -
lebissonnaisa@mlj3m.fr



La Mission Locale est engagée dans un plan de lutte contre les discriminations à l'embauche des jeunes.

Le Parrainage Un engagement UTILE



Le Parrainage,

qu'est - ce c'est ?

La MLJ3M mène, depuis 2008, en partenariat avec la DIRECCTE, une action de parrainage en faveur des jeunes, de 18 à 25 ans, à la recherche d'un emploi, étant inscrits à la MLJ3M.

Cette action est fondée sur l'engagement bénévole et le volontariat d'hommes et de femmes issus de l'entreprise et désireux d'apporter aux jeunes leur contribution au niveau de leur projet professionnel, de la rédaction de candidatures, de la préparation aux entretiens mais aussi en matière de transmission de connaissances du monde de l'entreprise.

Le concept de parrainage a été mis en place pour permettre de faire face aux difficultés rencontrées par les jeunes en matière de recherche d'emploi, de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toutes formes de discriminations.

Parrainer un jeune c'est :

- **Faciliter son accès à l'emploi** grâce à votre expérience, expertise, réseau et un regard critique sur les démarches entreprises ou à entreprendre de votre filleul-e.
- **Une écoute, des conseils et un accompagnement** qui vont permettre de lui redonner confiance et l'aider dans son insertion professionnelle.

Quel est le rôle du parrain ?

- **Recevoir en entretien, deux fois par mois**, un jeune en recherche d'emploi pour le guider dans ses démarches.
- **L'encourager** (valorisation des compétences, points forts, aptitudes, analyse des échecs, etc).
- **Partager et transmettre vos connaissances** du monde de l'entreprise.
- **Le préparer** aux entretiens d'embauche.
- **Le faire bénéficier de votre réseau** personnel et professionnel.

Les services de la MLJ3M à ma disposition

- **L'accompagnement conjoint** du conseiller référent.
- **L'appui de l'animatrice** du Parrainage MLJ3M.
- **L'ensemble des actions, ateliers, programmes, dispositifs pilotés par la MLJ3M** facilitant la levée des freins à l'insertion (formation, santé, logement, mobilité, aide financière, etc).

Qui peut parrainer ?

Tout salarié ou retraité, chef de service, chef d'entreprise, quels que soient sa fonction et son domaine d'activité, peut devenir parrain ou marraine.

En suis-je capable ?

OUI ! Le parrainage est avant tout **une relation entre deux personnes** fondée sur l'écoute, l'échange et la transmission de l'expérience. **Le parrain (marraine) n'est pas un recruteur**, il est un conseiller avec un regard d'employeur, qui vous soutient dans vos démarches vous apportant sa connaissance du monde du travail.

Comment me porter volontaire ?

Prenez contact avec l'animatrice du Parrainage MLJ3M (coordonnées au verso) par mail ou par téléphone.

Son rôle consiste à vous :

- **Vous mettre en relation** avec un filleul.
- **Vérifier le bon déroulement de la relation** par des contacts réguliers.
- **Vous accompagner** dans cet engagement volontaire.
- **Une charte d'engagement sera signée entre vous, le filleul et la MLJ3M.**